



**FFEC**  
Fédération Française  
des Entreprises de Crèches

**Gynger**

## Gynger, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

**Boulogne-Billancourt, le 18 mai 2026 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches a le plaisir d'annoncer son nouveau partenariat avec Gynger, application de santé féminine donnant accès à une équipe pluridisciplinaire de soignantes en moins de 24 heures, là où il faut en moyenne 93 jours pour obtenir un rendez-vous spécialisé en France.**

**Les entreprises adhérentes pourront ainsi proposer à leurs collaboratrices un accès à tarif préférentiel à des soins spécialisés en santé féminine, pour un impact direct sur leur bien-être et leur maintien dans l'emploi.**

Le secteur de la petite enfance, composé à plus de 97% de femmes, est particulièrement concerné par les enjeux de santé féminine. Aujourd'hui, on estime qu'une femme sur trois souffre de symptômes méconnus ou mal adressés. Endométriose, troubles du cycle, post-partum, ménopause : autant de symptômes et pathologies qui affectent durablement la santé des femmes et qui ont un impact sur leur vie professionnelle. Et donc par ricochet, un impact sur la qualité d'accueil des enfants.

Gynger propose une solution digitale simple à déployer et à prendre en main, permettant d'accéder en moins de 24 heures à une équipe médicale pluridisciplinaire (sages-femmes, gynécologues, psychologues, diététiciennes...). Déjà adoptée par 25 000 femmes, dont des collaboratrices d'adhérents FFEC de toutes tailles, la solution leur permet d'être orientées rapidement vers la bonne prise en charge, sans avoir à naviguer seules dans un système de santé souvent difficile d'accès. Comme en témoigne une utilisatrice : *« Sans l'écoute de ma soignante référente et son expertise, je n'aurais pas identifié mon problème de santé à temps. »*

Ce partenariat permet aux entreprises adhérentes de la FFEC de bénéficier de conditions préférentielles pour déployer Gynger au sein de leurs structures, avec une mise en place rapide et adaptée aux acteurs du secteur, et prendre soin de leurs équipes au quotidien.

### [A propos de Gynger :](#)

Fondée par Emmanuelle Gautier (CEO), Florentin Hennecker (CTO) et Quentin Marquet (Directeur Médical), Gynger est une application de santé des femmes à destination des employeurs. En donnant accès à une équipe pluridisciplinaire de soignantes via chat en moins de 24 heures, Gynger réduit le délai d'accès aux soins spécialisés de 93 jours à 24 heures. Avec un NPS de 66, la solution couvre aujourd'hui 25 000 femmes via leurs employeurs (dont BCG, Bouygues Immobilier, BforBank).

### [A propos de la FFEC : – chiffres au 1er janvier 2026](#)

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour

les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **1 000 entreprises** adhérentes représentant **3 200 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **28 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

*La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour [ses membres](#) qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.*

**« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »**